Collège communal de la commune de Beyne-Heusay

Service Environnement

Avenue de la Gare, 68 - 4610 Beyne-Heusay

[pauline.marechal@beyne-heusay.be](mailto:pauline.marechal@beyne-heusay.be" \t "_blank)

**Objet : réclamation et observations à la demande de permis unique relatif au projet de transformation de la ferme Sainte-Anne**

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

La société Scheen Project veut transformer la ferme Sainte-Anne, imposant bâtiment ancien qui domine tout le site du Ry-Ponet et offre des vues panoramiques imprenables sur tout le bassin liégeois, afin d’y développer une série d’activités à but essentiellement commercial.

Je pense que ce projet est inadapté en ce lieu et dangereux à de nombreux points de vue.

1. Le cœur de ce projet, c’est **l’aménagement de deux grandes salles pour « événements »** pouvant accueillir environ 200 personnes au rez-de-chaussée et 250 à l’étage, soit un total de 450 personnes. Comme le dossier de demande de permis indique la possibilité de diffusion de musique 100 jours par an (soit tous les weekends de l’année) et ce jusque 3 heures du matin, il est évident que ces salles auraient comme principal but d’accueillir des fêtes de mariage et des soirées dansantes.

* Les salles provoqueront inévitablement des nuisances sonores. Vu la position de la ferme, sur une ligne de crête, le bruit sera perceptible dans tous les environs vers Beyne-Heusay, les hauteurs de Chênée et Grivegnée, et notamment au CHU Notre-Dame des Bruyères, situé à quelques centaines de mètres à peine de la ferme. Ces nuisances dérangeront également la faune, présente en nombre dans le Ry-Ponet puisqu’il constitue une zone refuge.
* L’accueil d’un public nombreux et se déplaçant en voiture (60 places de parking sont annoncées à côté de la ferme) sera une source permanente de bruit, de pollution, de désagréments et de risques d’accidents pour les promeneurs, cyclistes et cavaliers qui utilisent cette rue et le RAVeL proche lors de leurs promenades.

1. La réfection de la rue Sainte-Anne promise par un nouvel empierrement ne tiendra pas longtemps suite aux passages des tracteurs, des camions et de centaines de voitures.
2. Le projet annonce la création de 17 chambres « à la ferme » (dont une suite !) mais l’absence d’infrastructures permettant l’accueil de groupes et de familles rend cet aspect peu crédible.
3. Les autres activités annoncées, la microbrasserie et le maraîchage, sont tellement peu détaillées qu’elles apparaissent négligeables dans le projet de la société Scheen Project.

Je pense donc que **ce projet est incompatible avec les souhaits de la population** de Beyne-Heusay et des communes voisines de conserver un endroit calme, dans le cadre plus large de la protection des terres agricoles et des espaces verts du Ry-Ponet.

Je pense également que **la réhabilitation de la ferme Sainte-Anne est un objectif important** mais qui ne peut se faire qu’en respectant le cadre naturel, les paysages magnifiques et le calme de ce lieu, et dans la perspective d’y développer une mobilité douce, un tourisme de promenade et des activités économiques adaptées à cet environnement.

**Je vous demande donc de ne pas accorder de permis à ce projet immobilier.**

J’ajoute à cette lettre mes remarques personnelles :

**Je souhaite être tenu au courant des suites de ce dossier.**

En attente de vous lire, je vous adresse, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, mes salutations respectueuses.

Nom : .................................................................................................................................

Prénom : .................................................................................................................................

Adresse : .................................................................................................................................

Code postal : ………………. Commune :....................................................................

Date : ………………………… 2021 Signature :